**Compte-rendu de la réunion**

**du conseil d’administration du CNB**

**21 novembre 2017**

Le Conseil d’Administration du CNB s’est réuni le 21 novembre 2017, à 9h. Etaient présent : Anne-Sophie Gratton, Cindy Moreau, Michel Verchain, Loïc Malinge, Bryan Pani et Stéphane Lebreton. Aucun absent.

**Transition avec le bureau précédent**

-Le conseil d’administration évoque la nécessité de récupérer les différents documents indispensables au bon fonctionnement du club. Il sera fait appel aux membres de l’ancien bureau pour cela. Michel Verchain et Cindy Moreau se proposent de prendre contact, respectivement, avec Christine Bergé et Stéphane Veaux.

-Les formalités bancaires, mettant en place les nouvelles procurations, nécessitent d’octroyer le pouvoir de signature à trois personnes. Le conseil d’administration désigne Anne-Sophie Gratton, Michel Verchain et Loïc Malinge.

-Le conseil d’administration procède à un changement du code de la messagerie mail. Le numéro donné pour la gestion de la boîte mails est celui de Florian Revollon.

-Florian Revollon prend contact avec les correspondants du *Courrier de l’Ouest* et de *Ouest France* pour les tenir informer du changement des membres du bureau.

-Le conseil d’administration souhaite le changement de la serrure du bureau du club. Loïc Malinge se renseigne auprès des services techniques de la mairie.

-Anne-Sophie Gratton prévoit de prendre contact avec les assurances.

**Fonctionnement du club**

Des premières mesures sont décidées pour gérer les points les plus pressés :

***Licence :***

-Il convient d’envoyer avant les vacances le formulaire d’inscription des licences. Le formulaire a été modifié, en ce sens, pour tenir compte des évolutions. Le terme de « randonnée » a remplacé celui de « loisir ». La mention « école de pagaie » a été ajoutée dans la partie « pratiques ».

 Le conseil d’administration envisage d’établir une « licence canoë famille » pour les personnes souhaitant prendre une licence en se rattachant à un licencié (canoë plus) de la même famille. Cette licence canoë famille est limitée à deux personnes supplémentaires par famille. Le conseil d’administration fixe son prix à 40 euros par personne.

 Le conseil d’administration décide d’exiger, cette année, de tous les membres un certificat médical, afin de faciliter la gestion des licences.

 Le formulaire d’inscription sera envoyé par mail aux membres du club (associé au formulaire d’assurance complémentaire facultative). Des copies papiers seront laissées à disposition au club. Le corps du mail présentera les modifications auxquelles les membres du club devront faire attention, à savoir : la nécessité de fournir un certificat médical et l’intérêt de donner une adresse mail.

***Communication :***

-Le conseil d’administration fait appel à toute personne intéressée par la création d’un site internet pour le club et par sa maintenance. Il est prévu de supprimer l’ancien site devenu inutile.

-Bryan Pani se propose de reprendre la page Facebook du CNB.

-Le conseil d’administration décide de l’affichage d’un calendrier dans le bureau pour y noter les événements les plus importants.

-La mairie de Bouchemaine attend un texte et des photos pour présenter le club et ses résultats dans son magazine. Bryan Pani et Stéphane Lebreton se chargent de récolter des photos et d’établir un texte.

***Matériel :***

-Florian Revollon demande un devis pour la réparation de la petite remorque.

***Statuts et règlements intérieurs :***

-Anne-Sophie Gratton soumet aux membres du conseil d’administration un modèle proposé par la FFCK et l’exemple du règlement intérieur du club des Ponts-de-Cé pour pouvoir réfléchir aux changements des statuts et des règlements intérieurs.

***Perspectives prochaines :***

-Cindy Moreau et Bryan Pani seront présents à la conférence régionale consultative des sports qui se tient à Nantes le 04 décembre prochain.

-Anne-Sophie Gratton et Florian Revollon participeront à la rencontre avec le président de la fédération, qui aura lieu à Angers, le 24 novembre.

-La prochaine réunion du conseil d’administration est prévue le 30 novembre, à 10h. A l’ordre du jour, il sera question de discuter :

 -des objectifs du club,

 -de la prise en charge des frais lors des stages et sorties (hébergement, transport…),

 -des demandes de subventions (CNDS).

Le conseil d’administration souhaite inviter, à la prochaine réunion, un délégué de la section kayak-polo pour discuter des deux premiers points.

La discussion sur les statuts et les règlements intérieurs est renvoyée à l’ordre du jour de la réunion ultérieure.